

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

AM N° PM/2026/090

Objet : Mise en place d'une réglementation de circulation

Le Maire de la Commune de SAINGHIN-en-WEPPEES,
Vu, le code général des collectivités territoriales,
Vu, le code de la route,
Vu, le code pénal,
Vu, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
Vu, la demande de Monsieur COPIN Valentin, DFI France, en date du 09 avril 2026,
Vu, les pouvoirs de police du Maire à qui appartient de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité et la commodité de la circulation.

CONSIDERANT, les travaux de démontage d'un pylône Télécom, rue Gambetta à SAINGHIN-en-WEPPEES, par les Ets DFI FRANCE, 36B, rue Montcalm à LA ROCHELLE (17000) ; il y a lieu de prendre toute mesure afin d'assurer l'ordre et la sécurité.

ARRETE

Article 1 : La circulation sera interdite à tous les véhicules sur un chemin agricole situé parallèlement à la rue Gambetta afin de permettre le démontage d'un pylône Télécom à l'aide d'une grue et d'une nacelle. Les engins et le transporteur empêcheront donc la circulation sur l'axe précité.

Article 2 : Cette mesure prendra effet le mardi 14 avril à partir de 08h00 avec une prolongation jusqu'au 15 avril si les travaux ne sont pas terminés.

Article 3 : Tout véhicule en infraction ou stationnement illicite sera enlevé et conduit en fourrière aux frais des contrevenants, conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : La directrice générale des services, la commandante de la brigade de la gendarmerie de La Bassée, la police municipale de la commune, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois après sa publication sur le site internet de la Commune.

Ampliation du présent arrêté, rendu exécutoire sera transmise à :

- M. le Président de la Métropole Européenne de LILLE,
- Mme la commandante de la Brigade de Gendarmerie de La Bassée,
- M. COPIN Valentin, DFI France,
- La Police Municipale,
- Aux archives municipales

Fait à SAINGHIN-en-WEPPEES, le 09 avril 2026

Le Maire

Matthieu CORBILLON



Handwritten signature of Matthieu Corbillon in blue ink.